

Annonce légale

DATE DE PARUTION 07-05-2022

RÉFÉRENCE 22EJ12095

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS (obligatoire au
1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej12095/>



LE CAMELIA BLANC IMMOBILIER

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Lucile RENO-MAGNIEZ le 5 mai 2022, a été constituée une société dénommée **LE CAMELIA BLANC IMMOBILIER**, société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital social : 500,00 Euros

Siège : 3 rue Jules Maran, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE

Durée : 99 ans

Agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Mr Jean-Marie PEBREL demeurant à PARIS 11ÈME ARRONDISSEMENT (75011) 1 rue Morvan.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis, Le notaire